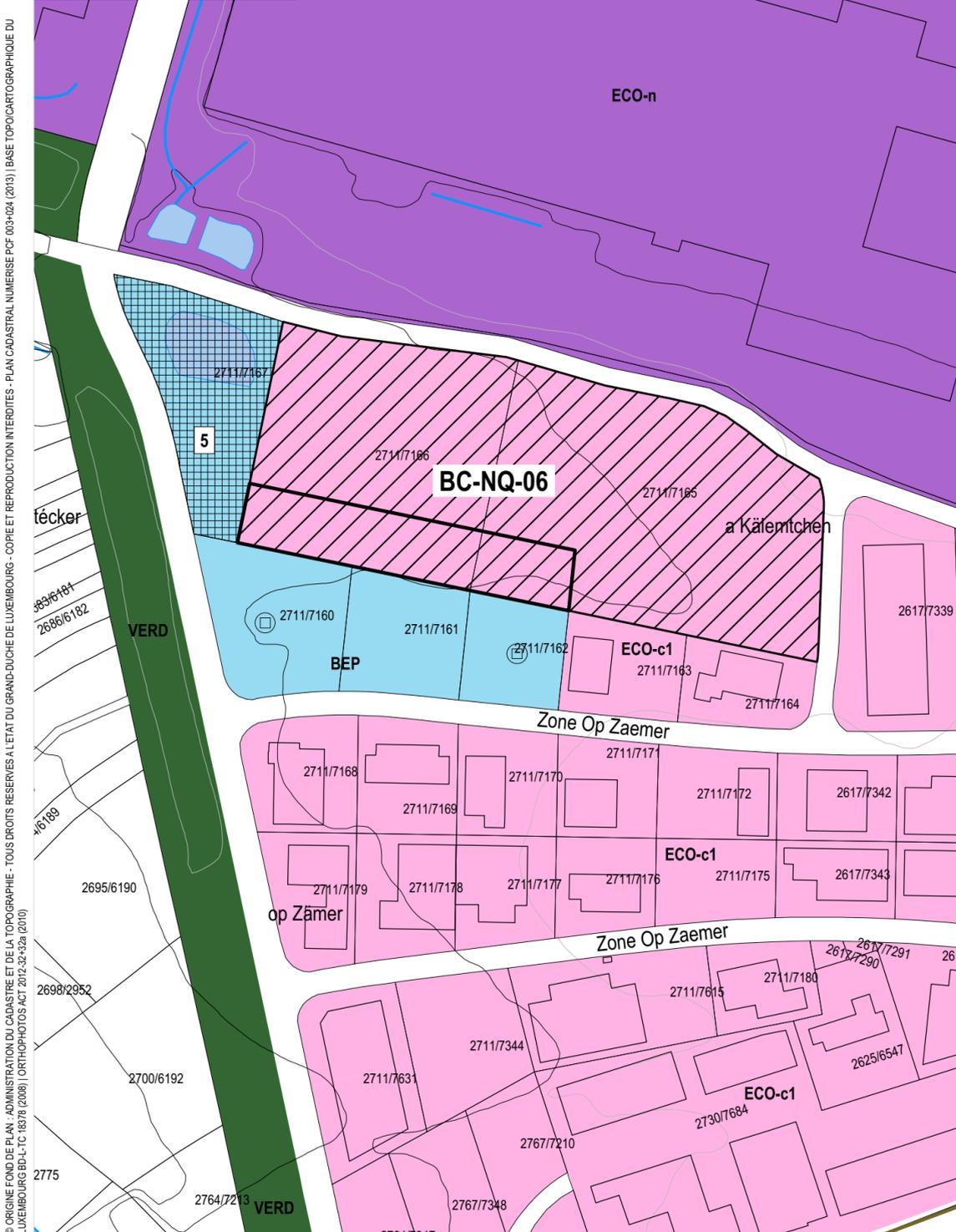
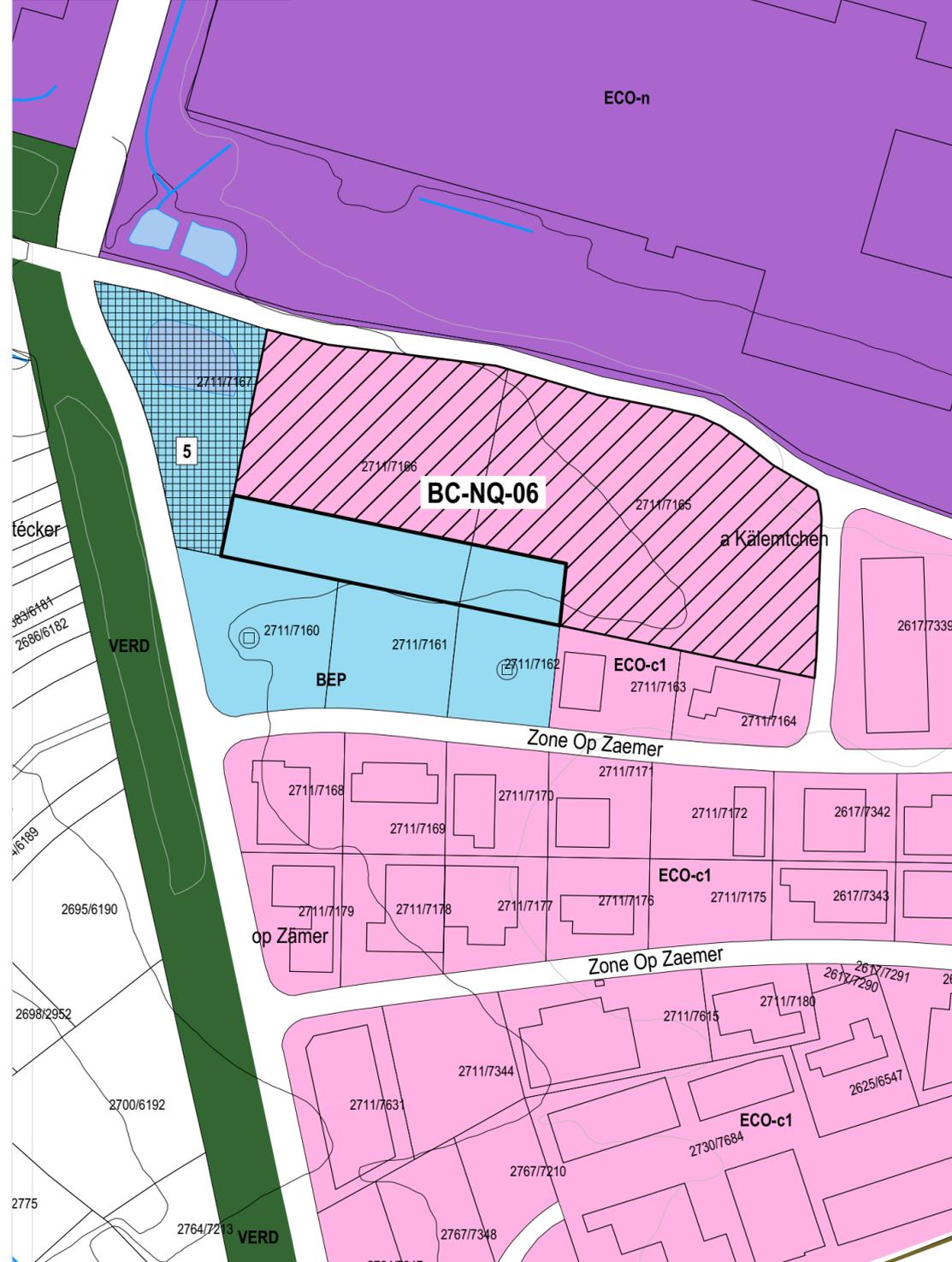


# SITUATION ACTUELLE



# SITUATION MODIFIEE



## LEGENDE

### FOND DE PLAN

#### PLAN CADASTRAL NUMERISE (PCF 003+024 DU 2013)

- BATIMENT EXISTANT
- LIMITE PARCELLAIRE
- LIMITE DU TERRITOIRE COMMUNAL
- um Päsch TOPONYME
- 123/4567 NUMERO DU PARCELLE

#### INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES (A TITRE INDICATIF)

##### BD-TOPO (ACT BD-L-TC 18378 EDITION 2008) ORTHOPHOTOS / VISITE DES LIEUX

- BATIMENT EXISTANT (BD-TOPO / ORTHOPHOTOS / VISITE DES LIEUX)
- BATIMENT DEMOLI (VISITE DES LIEUX)
- RUE (ORTHOPHOTOS)
- RIVIERE / RUISSEAU / SURFACE HYDROGRAPHIQUE (BD-TOPO)
- COURBE DE NIVEAU (BD-TOPO)

LES DONNEES DE LA BD-TOPO, DES ORTHO-PHOTOS ET DES VISITES DES LIEUX NE SONT PAS EXACTEMENT SUPERPOSABLES A CELLES DU FOND DE PLAN LEGAL, PLAN CADASTRAL NUMERISE, ET NE SONT REPRISES QU'A TITRE INDICATIF. LES MESURES SONT A PRENDRE A PARTIR DE L'AXE DES LIGNES.

EN CAS DE DIVERGENCE ENTRE LES LIMITES CADASTRALES RENSEIGNES PAR LE PCN ET LES LIMITES CADASTRALES ARRETEES PAR UN MESURAGE CADASTRAL, LA ZONE DE BASE FIXEE POUR LA PARCELLE CONCERNEE PEUT ETRE ADAPTEE A LA REALITE FONCIERE.

LES NUMEROS DE PARCELLE SUR LA PRESENTE PARTIE GRAPHIQUE ONT ETE REPRISES A PARTIR DU PCN. EN CAS D'ILLISIBILITE, L'EXTRAIT CADASTRAL DES FONDS CONCERNES EST A CONSULTER.

### PLAN D'AMENAGEMENT GENERAL (PAG) - LEGENDE

#### ZONES DE BASE

##### Zones urbanisées ou destinées à être urbanisées

- Zones d'habitation**
- zone d'habitation 1
- Zones mixtes**
- zone mixte villageoise
- zone mixte rurale
- Zones de bâtiments et équipements publics**
- BEP

##### Zones d'activités

- zone d'activités économiques communale type 1
- zone d'activités économiques communale type 2
- zone d'activités économiques communale type 3
- zone d'activités économiques nationale
- Zones de gares ferroviaires et routières
- Zones de sport et des loisirs
- Zones de jardins familiaux

##### Zones destinées à rester libres

- zone agricole
- zone forestière
- zone de parc public
- zone de verdure

#### ZONES SUPERPOSEES

##### Zones soumises à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"

BC-NQ-01 numéro de zone soumise à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"

##### Zones soumises à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier" plan d'aménagement particulier approuvé suivant loi 2004

PAP N° 17 074/06 numéro de référence de l'approbation du Ministre ayant l'aménagement communal et le développement urbain dans ses attributions

##### Zones d'aménagement différé

##### Secteurs protégés d'intérêt communal

- secteur protégé de type "environnement construit"
- bâtiment protégé au niveau communal
- gabarit protégé au niveau communal

##### Zones à risques concernant la prévention des accidents majeurs impliquant des substances dangereuses (selon autorisation commodo-incommodo de ITM)

##### Zones de servitude "urbanisation"

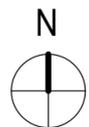
- zone de servitude "urbanisation" type 1 - liaison verte et protection des cours d'eau
- zone de servitude "urbanisation" type 2 - espace libre et loisirs
- zone de servitude "urbanisation" type 3 - intégration paysagère
- zone de servitude "urbanisation" type 4 - tampon
- zone de servitude "urbanisation" type 5 - infrastructures techniques
- zone de servitude "urbanisation" type 6 - topographie
- zone de servitude "urbanisation" type 7a - Zone de submersion et couloir de ventilation
- zone de servitude "urbanisation" type 7b - Fonction écologique et renaturation
- zone de servitude "urbanisation" type 8 - préservation de l'existant

#### ZONES OU ESPACES DEFINIS EN EXECUTION DE DISPOSITIONS LEGALES, REGLEMENTAIRES OU ADMINISTRATIVES SPECIFIQUES RELATIVES

- à la protection de la nature et des ressources naturelles
- à la protection des sites et monuments nationaux (liste des immeubles et objets classés monuments nationaux ou inscrits à l'inventaire supplémentaire)
- aux réseaux d'infrastructures de transport national (loi du 22 decembre 1995 portant sur le reclassement de la voirie)
- aux réseaux d'infrastructures de transport national (loi du 22 decembre 1995 portant sur le reclassement de la voirie) - piste cyclable

Délimitation de la modification partielle du PAG

© ORIGINE FOND DE PLAN : ADMINISTRATION DU CADASTRE ET DE LA TOPOGRAPHIE - TOUS DROITS RESERVES A L'ETAT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG - COPIE ET REPRODUCTION INTERDITES - PLAN CADASTRAL NUMERISE PCF 003+024 (2013) | BASE TOPOCARTOGRAPHIQUE DU LUXEMBOURG BD-L-TC 18378 (2008) | ORTHOPHOTOS ACT 2015-32+32a (2010)



COMMUNE DE KÄERJENG - 1 / 2 500

MODIFICATION PONCTUELLE DU PAG KÄERJENG „OP ZAEMER“ – PAG SITUATION ACTUELLE ET MODIFIEE – LOCALITE DE BASCHARAGE

DATE	N° PROJÉT	N° PLAN
05.03.2018	1518	MP-K-07-SAM

Dewey Muller Partnerschaft mbB Architekten Stadtplaner